



Procès-verbal du Conseil d'école du 12 juin 2017

Ecole des hirondelles LE TREVOUX

Présents :

Mmes Le Scanff, Mr Couliou , Mr Le Corre et Mr Jambon (parents d'élèves élus)

Mme Beux (adjointe chargée des affaires scolaires) Mr Hanocq

Mme Toupin (ATSEM)

Mmes Oriot, Begel, Tanguy, Huet, Berthou, Nicolas, Moal (professeurs des écoles)

Excusé(e)s :

Mme Decemme (IEN)

Mr Fraval (maire)

Mr Pondaven et Mme Coroller (parents d'élèves)

Mme Cornic (professeur des écoles)

Absent :

Mr Le Liboux (parent d'élèves)

1) Rentrée 2017*Effectifs*

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves prévus inscriptions		5	21	20	22	24	22	20	22
	7	10	2	1	3			2	3
départs						2		1	1
total	7	15	23	21	25	22	22	21	24
									180

La répartition n'est pas encore effective, elle sera communiquée la veille de la rentrée.

Mouvement des enseignants

Patricia Cornic quitte l'école : elle rejoint une des écoles de Moëlan. Reste à nommer la ou les personnes qui vont effectuer le complément du temps partiel de Marianne Oriot ainsi que les décharges de Katell Huet : ce sera fait le 29 juin.

Organisation de la semaine scolaire

Mme Beux envisage de faire un sondage auprès des parents d'élèves pour leur demander leur avis sur le retour ou non à la semaine à 4 jours.

Elle informe que les grandes communes de la communauté n'envisagent pas de faire marche arrière à la rentrée prochaine. Certaines petites communes envisageraient un retour à la semaine de 4 jours.

Le personnel municipal de la commune du Trévoux serait favorable à l'arrêt des TAP.

3 possibilités sont évoquées pour la rentrée : continuer à 4,5 jours comme cette année, continuer à 4,5 jours avec arrêt des TAP ou retourner à la semaine de 4 jours.

2) Bilan des questions abordées et suites données

Réorganisation des locaux

Concernant les locaux, Mme Beux explique que plusieurs appels d'offres ont été lancés auprès d'entrepreneurs mais peu de réponses reçues.

Pour l'instant, aucune forme de restructuration n'est adoptée. Plusieurs architectes préparent des propositions.

L'équipe enseignante sera conviée pour donner son avis quant aux propositions faites sur le réaménagement des locaux. Mme Huet précise que le personnel municipal a aussi un avis à donner sur l'usage des locaux (cantine, TAP, sieste....).

La municipalité souhaite que les travaux soient terminés pour la rentrée 2018, cependant ils ne pourraient sans doute pas commencer avant les vacances de Noël.

Abords de l'école

Mr Hanocq explique que plusieurs réflexions sont menées par un groupe de travail sur les entrées de l'école, sur l'accès des piétons et la circulation des voitures.

Pas d'avis tranché à ce jour : il faut trouver un compromis qui contente le maximum de personnes concernées. Des projets sont toujours à l'étude aujourd'hui. A priori, il n'y aurait dans l'avenir qu'une entrée au Nord de l'école. Il faut sécuriser les abords de cette entrée pour les piétons tout en gardant un accès aisé aux commerces du bourg.

Le sujet sera de nouveau évoqué au prochain conseil d'école de la rentrée 2017.

Parc informatique

L'installation des VPI va se poursuivre selon l'échéancier établi.

Travaux divers

Mme Huet réitère la demande émanant du personnel municipal concernant l'installation d'un nouveau portail pour clôturer la cour de récréation et limiter les recoins afin de mieux

surveiller les enfants lors des temps périscolaires.

Mme Huet demande si, dans le cadre de l'aménagement des abords de l'école, la sortie de secours d'une des classes élémentaires qui débouche sur le trottoir, côté rue peut être revue.

Mme Huet demande s'il est possible de revoir la toiture du préau couvert.

L'éclairage de la cour est insuffisant les matins d'hiver. Il faudrait l'améliorer.

Absence d'alarme spécifique PPMS

Mme Beux pose la question d'une corne de brume.

L'équipe enseignante doute qu'elle soit entendue dans les classes maternelles.

Mme Huet rappelle qu'elle a remis un devis sur des dispositifs d'alarme à la municipalité.

Mme Beux et Mr Hanocq n'en n'ont pas eu connaissance.

La séance est levée à 19h45.

Signature de la secrétaire :

Signature de la présidente :